

**DEMANDE D'INSCRIPTION A LA SECTION SPORTIVE RUGBY
GARCONS - FILLES**

NOM:

PRENOM:

NE(E) LE:

PRESENTATION DE LA SECTION

STRUCTURES ET EFFECTIFS

Environ 15 garçons et 15 filles peuvent être recruté(e)s chaque année en classe de seconde.
Ces élèves sont regroupé(e)s dans une ou deux classes.
Ils bénéficient d'aménagements horaires et sont libérés de cours le lundi, le mardi et le jeudi à 16h30 pour s'entraîner de 16h30 à 19h00.
Les sportifs ont la possibilité de bénéficier de l'internat du lycée.
Pour les classes de première et de terminale, les élèves sportifs sont regroupés par choix de spécialités, et mélangés avec les autres.

LES OBJECTIFS DE LA SECTION SPORTIVE RUGBY

> Permettre à tous les élèves sérieux et travailleurs de poursuivre leurs études secondaires avec un maximum de réussite, tout en participant à un entraînement physique et technique adapté à la pratique du rugby de haut niveau.
> Transmettre des connaissances générales et indispensables sur le sport de haut niveau (lutte anti-dopage, respect du joueur et des arbitres, arbitrage, diététique).

LE FONCTIONNEMENT ACTUEL

lundi	mardi	jeudi
DESPIAU ET BONIFACE	PLAINE DES JEUX	PLAINE DES JEUX
HORAIRES	HORAIRES	HORAIRES
16h30/18/30 4 GROUPES 2 à Despiau, 2 à Boniface	17h00/18h40 EFFECTIF COMPLET	17h00/18h40 4 GROUPES
GROUPES	GROUPES	GROUPES
DP 16H30/17h30 INTERNES 17H30/18H30 CADETS ET FILLES A DESPIAU JUNIORS A BONIFACE	4 GROUPES GROUPE ACADEMIQUE 1 GROUPE NIVEAU 1 1 GROUPE NIVEAU 2 1 GROUPE FILLES	1 GROUPE FILLES 1 GROUPE 2ND+1/2 1ERE 1 GROUPE TERM+1/2 1ERE 1 GROUPE ACADEMIQUE
CONTENUS	CONTENUS	CONTENUS
MUSCULATION	COLLECTIF TOTAL SUR DU RUGBY A 10 ATELIERS REDUITS	TECHNIQUE INDIVIDUELLE JEU EFFECTIF REDUIT MUSCULATION (pour les blessés)
INTERVENANTS	INTERVENANTS	INTERVENANTS
PREPARATEURS PHYSIQUES DU STADE MONTOIS	ERIC GUARDIA THIERRY GATINEAU LABARRERE SYLVAIN DE VECCHI FABIEN	ERIC GUARDIA DE VECCHI FABIEN THIERRY GATINEAU LABARRERE SYLVAIN

Les déplacements se font en bus depuis le lycée.
Les externes et demi-pensionnaires peuvent se rendre directement sur place.

Pour les internes, des plateaux repas sont gardés si nécessaire.

La section rugby est un cours obligatoire.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITE

> Obtenir l'autorisation de passage en seconde générale.
> Pratiquer le rugby en club pour la saison 2022-2023 ou faire parti d'une section sportive au collège.

DOCUMENTS A FOURNIR :

* Ce dossier de demande d'inscription rempli, signé.

A retourner au lycée pour le 12 Mai 2023 au plus tard.

- * les deux derniers bulletins scolaires.
- * Un certificat médical de non contre indication à la pratique du rugby, établi par un médecin du sport.
- * Une lettre de motivation
- * Un CV sportif
- * Une grande enveloppe timbrée (format A4) avec votre adresse.

RENSEIGNEMENTS SUR L'ELEVE

NOM :	PRENOM :	NE(E) LE :
ADRESSE :		

N° TELEPHONE :

ETABLISSEMENT D'ORIGINE :

CLASSES REDOUBLEES :	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui Précisez:
----------------------	------------------------------	-------------------------------------------

PARTICIPATION A L'UNSS AU COLLEGE :	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui Précisez:
-------------------------------------	------------------------------	-------------------------------------------

RENSEIGNEMENTS SUR LE JOUEUR OU JOUEUSE

CLUB ACTUEL :	SELECTIONS:
---------------	-------------

POSTE PREFERENTIEL :	SECOND POSTE POSSIBLE:
----------------------	------------------------

TAILLE :	POIDS :
----------	---------

BLESSURES IMPORTANTES OU PROBLEMES DE SANTE :

PRESENTATION DE LA JOURNEE DE SELECTION :

La journée de sélection aura lieu le **mercredi 17 mai 2023** et se déroulera de **08h30 à 12h00**.
A **12h00** une collation est offerte par le **Stade Montois**.

Lieu et adresse : **PLAINE DES JEUX**, chemin des sports, 40000 Mont de Marsan

Seront présents à cette journée l'ensemble des intervenants de la section sportive et tous les candidats.

La sélection se déroulera en trois phases:

- des ateliers techniques : 1 contre 1, 2 contre 2, passes, phases de plaquage,...
- du jeu dirigé sous forme de rugby à 7 : 3 avants et 4 arrières, règles du rugby UNSS.
- un entretien individuel : portant sur les connaissances du rugby, sur les motivations du joueur en termes rugbyistique et scolaire.

Fin de la journée à 12h00/12h30

ATTENTION

Si les conditions sanitaires (COVID) ne permettent pas une sélection terrain, elle se fera uniquement par dossier → club, sélections, résultats scolaires, motivation, CV
Veuillez pour cela indiquer sur le CV les coordonnées du ou des entraîneurs.

Lycée Charles Despiau

637 Route du Houga - BP 30273 - 40005 Mont de Marsan

05 58 05 82 82

SECTION SPORTIVE RUGBY

CONTRAT EDUCATIF

1 - Les élèves de la section sportive rugby bénéficient du privilège de pouvoir pratiquer le sport de leur choix dans des conditions favorables tout en poursuivant normalement leur scolarité. Il est attendu en contre partie un **comportement exemplaire** :

- * **Respect des autres** sur les terrains et au lycée.
- * **Assiduité, ponctualité, disponibilité, attention, volonté** de progresser aux entraînements et en cours.
- * **Participation obligatoire** à toutes les actions relatives au fonctionnement et au cahier des charges de la section sportive : réunions, rencontres, formations arbitrages ou lutte contre le dopage.

2 - **Participation obligatoire aux compétitions UNSS** en rugby excellence.

3 - Les élèves doivent avoir une tenue vestimentaire sportive complète et appropriée pour chaque séance : tenue de rugby, chaussures à crampons et running, bouteille d'eau, affaires de toilette.

4 - Les règles concernant les dispenses et les inaptitudes sont les mêmes que celles qui régissent l'EPS. Pour une dispense de longue durée, l'autorisation de reprise ne se fera qu'avec l'accord du médecin.

5 - Comme les autres élèves du lycée, ceux de la section doivent respecter le règlement intérieur.

6 - Tout manquement aux règles de fonctionnement (scolaire et sportif) peut faire l'objet d'une sanction. Celle-ci doit avant tout inciter l'élève à réfléchir et à s'amender, et sera graduée suivant la gravité de la faute.

7 - **Chaque année est une année probatoire.** Une évaluation des résultats sportifs et scolaires de l'élève est effectuée. Celui-ci ne sera maintenu dans la section qu'après examen de son niveau sportif et scolaire et de son attitude.

Je reconnais avoir pris connaissance du présent règlement et je m'engage à le respecter et à le faire respecter.

ELEVE :

PARENTS :

CERTIFICAT MEDICAL

(à faire remplir par le médecin)

Je soussigné (e), docteur en médecine, _____

Lieu d'exercice : _____

Certifie avoir examiné l'élève :

Nom, prénom : _____

Né(e) le : _____

Et constaté ce jour qu'il/qu'elle est apte à la pratique :

du rugby de compétition	_____>	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
de la musculation	_____>	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
d'efforts d'endurance et de résistance	_____>	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

Date, signature et cachet du médecin :

NB : si votre fils ou fille est retenu(e), il faudra passer un électrocardiogramme avant le mois de décembre.

AUTORISATION PARENTALE POUR LES ELEVES INTERNES

- En cas de blessure et d'intervention du S.A.M.U ou des pompiers, j'autorise, Mr/Mme les adultes concernés par la section (éducateurs du club et personnels du lycée) à récupérer mon enfant pour le reconduire au lycée et/ou à l'internat.
- Attention, en cas de problème à l'internat (élève malade, exclu), veuillez fournir le nom d'un correspondant local susceptible de prendre en charge votre enfant la ou les nuits où il ne sera pas à l'internat.

Correspondant local : • Nom, prénom : _____

• Adresse : _____

• Tél : _____

DATE :

SIGNATURE DES PARENTS :